04/12/2023

18997 FOULAIN DPE LOCAL COM

Référence : Etude DPEV5

Diagnostiqueur :
PERNOT-ROUSSELOT
11 avenue Gounod
21000 DIJON
tel : 03.80.500.547
fax : 03.80.50.17.10

Propriétaire :
Sté BVT
RN 19
52800 FOULAIN
tel :
fax :

Propriétaire des installations communes :

tel :
fax :

Gestion du syndic :
MCS et ASSOCIES
256 bis rue des Pyrénées
75020 PARIS
tel :
fax :

Mandataire :

tel :
fax :

Diagnostic de performance énergétique

Une information au service de la lutte contre l'effet de serre

(6.3.c bis)

N° : 2352T4156429I Zone 001
Valable jusqu'au : 03/12/2033
Le cas échéant, nature de l'ERP : bar restaurant traiteur
Année de construction : Avant 1948

Date : 04/12/2023 Date de visite : 21/11/2023
Diagnostiqueur : PERNOT-ROUSSELOT elisabeth
11 avenue Gounod 21000 DIJON
Numéro certification :14640412
Signature :

Adresse : 1 route nationale 19, ou 1 rue de la gare, local commercial bar restaurant traiteur, 52800 FOULAIN

Partie de bâtiment : locaux en rdc
Sth : 283,64 m²

Propriétaire :
Nom : Sté BVT
Adresse : RN 19 52800 FOULAIN

Gestionnaire (s'il y a lieu) :
Nom : MCS et ASSOCIES
Adresse : 256 bis rue des Pyrénées
75020 PARIS

Consommations annuelles d'énergie

Période de relevés de consommations considerée : 0/0

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	Détail par énergie en kWh_{EF}	*Détail par usage en kWh_{EP}*	
Bois, biomasse			
Electricité			
Gaz			
Autres énergies			
Production d'électricité à demeure			
Abonnements			
TOTAL			

Consommations énergétiques (en énergie primaire)
pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages, déduction faite de la production d'électricité à demeure

Consommation estimée : 0 $kWh_{EP}/m^2.an$

sur la base d'estimations à l'immeuble

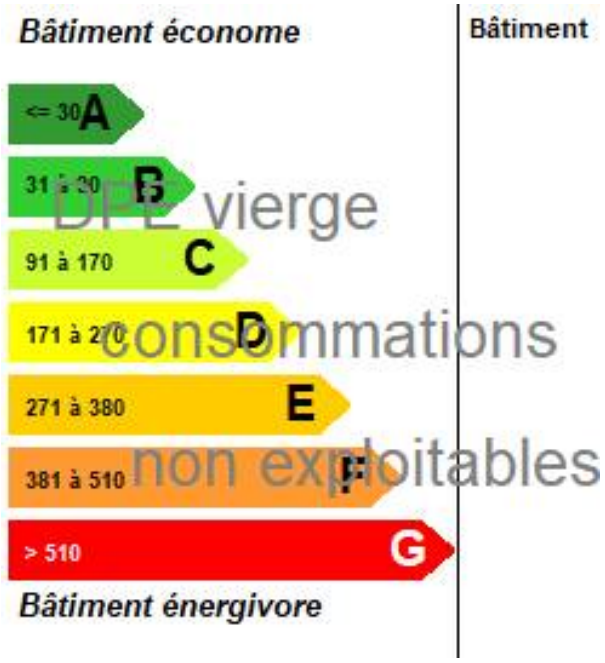

Emissions de gaz à effet de serre (GES)
pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages

Estimation des émissions : 0 kg éqCO2/m².an

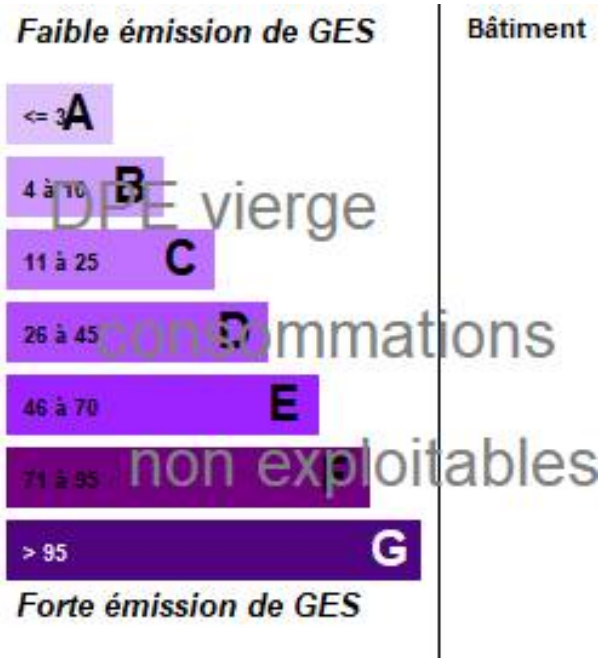

Diagnostic de performance énergétique

(6.3.c bis)

Descriptif du bâtiment (ou de la partie de bâtiment) et de ses équipements

Bâtiment	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, eclairage, ventilation
Murs : - Mur en pierre de taille/moellons Ep 50cm non isolé Mur donnant sur l'extérieur - Type de mur inconnu non isolé Mur donnant sur l'extérieur	**Système de chauffage :** - chauffage fioul : chaudière FRANCO BELGE PLUTON GAMME 3000, radiateurs eau chaude avec vannes thermostatiques, radiateurs élec, radian élec	**Système de production d'eau chaude sanitaire :** - par la chaudière avec ballon VITOCELL 100 de 160 l
Toiture : - Plafond mitoyen - plafond sous rampant présence d'isolation inconnue	**Système de refroidissement :** - néant	**Système d'éclairage :** - néons, spots, led, à incandescence, zénithal

Menuiseries ou parois vitrées:

- Fenêtre battante fixe ou oscillante Bois ou bois métal simple vitrage(VNT)

Sans volet

- Portes-fenêtres avec soubassement PVC double vitrage(VNT) air 6mm

Fermeture sans ajours

- Fenêtre battante fixe ou oscillante Bois ou bois métal double vitrage(VNT) air 6mm

Sans volet

- Portes-fenêtres coulissante métal sans rupt double vitrage(VNT) air 14mm

Sans volet

- poste fixe métal sans rupt double vitrage(VNT) air 6mm

Sans volet

- Porte opaque pleine simple en bois

- Porte en métal avec 30% à 60% double vitrage

Système de ventilation :
- ventilation haute et hotte

Plancher bas :
- Dalle de béton non isolé

Plancher donnant sur sous-sol

- Plancher bois sur solives bois non isolé

Plancher donnant sur sous-sol

- Sur terre-plein, Type de plancher inconnu non isolé

Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint :
Non

Nombre d'occupants :
1

Autres équipements consommant de l'énergie :
- frigo, congelateur, matériels pour l'exploitation du commerce

Énergies renouvelables Quantité d'énergie d'origine renouvelable: **$kWh_{EP}/m^2.an$**

Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents locaux entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Factures et performance énergétique

La consommation est estimée sur la base de factures d'énergie et des relevés de compteurs d'énergie. La consommation ci-dessus traduit un niveau de consommation constaté. Ces niveaux de consommations peuvent varier de manière importante suivant la qualité du bâtiment, les équipements installés et le mode de gestion et d'utilisation adoptés sur la période de mesure.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure (sur le bâtiment ou à proximité immédiate).

Commentaires

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie utilisée dans le bâtiment (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour disposer de ces énergies il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle utilisée en bout de course.
L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du bien.

Diagnostic de performance énergétique

(6.3.c bis)

Conseils pour un bon usage

La gestion des intermittences constitue un enjeu capital dans ce bâtiment : les principaux conseils portent sur la gestion des interruptions ou des ralentis des systèmes pour tous les usages (chauffage, ventilation, climatisation, éclairage ou autres).

Gestionnaire énergie

Mettre en place une planification énergétique adaptée à l'établissement.

Chauffage

- Vérifier la programmation hebdomadaire et/ou quotidienne.
- Vérifier la température intérieure de consigne : elle peut être abaissée considérablement selon la durée de la période d'inoccupation, traitez chaque local avec sa spécificité (par exemple température entre 14 et 16°C dans une salle de sport, réglez le chauffage en fonction du taux d'occupation et des apports liés à l'éclairage dans une salle de spectacle).
- Réguler les pompes de circulation de chauffage : asservissement à la régulation du chauffage, arrêt en dehors des relances.

Ventilation

- Si le bâtiment possède une ventilation mécanique, la programmer de manière à l'arrêter ou la ralentir en période d'inoccupation.

Eau chaude sanitaire

- Arrêter les chauffes eau pendant les périodes d'inoccupation.
- Changer la robinetterie traditionnelle au profit de mitigeurs.

Eclairage

- Profiter au maximum des l'éclairage naturel.
- Remplacer les lampes à incandescence par des lampes basse consommation.
- Installer des minuteurs et/ou des détecteurs de présence, notamment dansles circulations et les sanitaires.
- Optimiser le pilotage de l'éclairage avec par exemple une extinction automatique des locaux la nuit avec possibilité de relance.

Bureautique

- Opter pour la mise en veille automatique des écrans d'ordinateurs et pour le mode économie d'énergie des écrans lors d'une inactivité prolongée (extinction de l'écran et non écran de veille).
- Veiller à l'extinction totale des appareils de bureautique (imprimantes, photocopieurs) en période de non utilisation (la nuit par exemple) ; ils consomment beaucoup d'électricité en mode veille.
- Opter pour le regroupement des moyens d'impression (imprimantes centralisées); les petites imprimantes individuelles sont très consommatrices.

Sensibilisation des occupants et du personnel

- Eteindre les équipements lors des périodes d'inoccupation.
- Sensibiliser le personnel à la détection de fuites d'eau afin de les signaler rapidement
- Veiller au nettoyage régulier des lampes et de luminaires, et à leur remplacement en cas de dysfonctionnement
- Veiller à éteindre l'éclairage dans les pièces inoccupées, ainsi que le soir en quittant les locaux.
- Sensibiliser les utilisateurs de petit électroménager : extinction des appareils après usage (bouilloires, cafetières), dégivrage régulier des frigos, priorité aux appareils de classe A ou supérieure.
- En été, utiliser les occultations (stores, volets) pour limiter les apports solaires.

Compléments

Diagnostic de performance énergétique

(6.3.c bis)

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire les consommations d'énergie du bâtiment ou de la partie de bâtiment.

Mesures d'amélioration
Recommandation 1 Mise en place d'une Isolation des murs extérieurs par l'intérieur En construction récente, ne jamais isoler un mur humide. Avant de poser un isolant, traiter au préalable le problème d'humidité. En construction ancienne, ne pas poser de matériau étanche ou hydrophile au risque de menacer sa durée de vie, utiliser des isolants perméables à la vapeur d'eau (ou capillaires). Supprimer les travaux antérieurs inadaptés (en cas de prolifération d'algues et de moisissures ou si la conductivité thermique des isolants présents est dégradée). Ne jamais ventiler la lame d'air entre l'isolant et le mur extérieur par des orifices dans l'isolant donnant sur l'intérieur. Pour bénéficier de MaPrimRénov' choisir un isolant avec R= 3,7 m².K/W.
Recommandation 2 Isolation plancher en sous face Uniquement en cas de travaux de réhabilitation importants avec rénovation des sols et si la hauteur sous plafond le permet,Pour les bâtis anciens, il est nécessaire que les isolants ou matériaux isolants choisis soient au moins perméables à la vapeur,. Avant de mettre en place un nouvel isolant, supprimer l'isolant en mauvais état ou mal posé. Veiller à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher. Pour bénéficier de MaPrimRénov', choisir un isolant avec R= 3 m².K/W. Les entrées d'air d'un vide sanitaire ne doivent jamais être obstruées au risque d'engendrer des problèmes d'humidité.
Recommandation 3 Remplacement des fenêtres existantes Remplacement des fenêtres existantes par des fenêtres en double-vitrage peu émissif. Pour bénéficier de MaPrimRénov', choisir des fenêtres avec Uw<=1,3 W/m²°K et Sw = 0,3 ou Uw<=1,7 W/m²°K et Sw = 0,36

Commentaires :
Il ne nous a pas été fourni de relevés exploitables des consommations.Ne pouvant utiliser pour ce type de bien une méthode de calcul conventionnel (voir arrêté du 8 février 2012), il n'est pas possible d'établir une estimation des consommations et de fournir les étiquettes " énergie " et " climat". Le diagnostic se limite aux constatations et aux descriptifs.

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour plus d'informations :

http://www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique performance énergétique

http://www.ademe.fr

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par: Bureau Véritas Certification n° 14640412
Bureau Véritas Certification FRANCE
1 place Zaha Hadid
92400 COURBEVOIE

certification: 14640412

Assuré par AXA FRANCE IARD

313 terrasses de l'Arche
92727 NANTERRE CEDEX

N°: 10592956604